L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1860.

G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans

VENDREDI MATIN, 9 NOVEMBRE.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Lecoumont, Blache & Co, 60 rue Chartres—Chaussures, chemises, habillements d'hiver.

Par Sykes & Murphy, au magasin de MM. S. Elkin & Co, 36 rue du Camp—Tapis, nattes, toiles cirées, stores &c.

Par B. Turpin, 55 Vieille Levée—Sucre, champagne, prunes &c.

Par R. H. Sykes, à midi, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 43—Chargement de la barque [illegible], arrivée de Malaga.

Par Placide J. Spear, à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 74—Bas avariés et meubles.

Les Etats désunionistes.

Quand nous avons annoncé, d'après les dépêches du Nord, l'élection de Lincoln, nous avons prévu les mouvements qui viennent d'avoir lieu dans la Caroline du Sud et les autres Etats désunionistes. Les mesures les plus extravagantes, dont le télégraphe pourra nous apporter la nouvelle, ne devront surprendre personne. Convocation de conventions, démissions de juges ou employés fédéraux, tout cela est dans le programme déjà connu. Où cela nous mènera-t-il? Quelle sera l'importance du mouvement désunioniste? Que fera l'administration de M. Buchanan? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit.

Examinons d'abord quelle est la signification du vote du Sud relativement au plan de séparation. Comme nous l'avions prévu, les Etats frontières se sont prononcés à l'unanimité contre les candidats désunionistes. MM. Breckinridge et Lane sont battus à plate couture dans la Virginie, le Maryland, le Kentucky et le Missouri.

Ces quatre Etats contiennent à eux seuls près de la moitié de la population blanche du Sud. Des onze autres Etats nous savons déjà que le Tennessee s'est déclaré pour l'Union en votant pour Bell et Everett. Quel que soit le résultat dans la Caroline du Nord, l'Alabama, la Louisiane, l'Arkansas, la Géorgie et le Delaware il est à peu près certain que les votes réunis de Bell et de Douglas dépasseront celui de Breckinridge. Il faut en outre remarquer que beaucoup d'électeurs qui sont opposés à la désunion ont voté pour Breckinridge. On peut donc affirmer que la grande majorité des citoyens du Sud ne veut pas la séparation.

Jusqu'à présent le Texas n'a pas manifesté l'intention de se séparer et le mouvement se réduit à la Caroline du Sud, à la Géorgie et à quelques menaces proférées dans l'Alabama. Le Mississippi et la Floride pourront se lancer aussi dans la même voie. Nous avons également parmi nous en Louisiane un parti de désunionistes, mais il ne se compose que d'une minorité des partisans de Breckinridge, et les deux tiers des louisianais peuvent être considérés comme opposés à la séparation.

La Nouvelle-Orléans a exprimé à cet égard son opinion d'une manière bien catégorique, car sur 10,800 votes Breckinridge et Lane n'en ont obtenu que 2,600, laissant une majorité conservatrice de 6,200 voix. Notre ville ne peut dans aucun cas se laisser imposer une mesure qui serait ruineuse pour ses intérêts. Elle ne peut consentir à une séparation qui aurait pour effet d'interdire à ses deux cents bateaux à vapeur la navigation du haut Mississippi et l'accès de Louisville, Cincinnati, Pittsburg, ou de Cairo et St Louis, et de suspendre ses relations commerciales et financières avec Philadelphie, Boston et New York.

Si la phalange de Slidell s'avisait de proposer à la législature une séparation, nous avons la conviction que des voix éloquentes sauraient prévaloir sur la majorité de nos mandataires pour faire écarter tous les plans de trahison contre l'Union. Dans tous les cas il est bien évident que ni le gouverneur ni la législature n'ont le pouvoir d'engager l'Etat dans une conspiration, et il ne nous paraît pas même nécessaire de consulter le peuple sur ce sujet puisque déjà la Louisiane a exprimé son opinion en donnant plus de la moitié de ses voix aux candidats conservateurs Bell et Douglas.

Il se produira également dans l'Alabama et même dans la Géorgie une résistance énergique au mouvement désunioniste. La Caroline du Sud, le Mississippi et la Floride sont les seuls Etats où la majorité du peuple peut être considérée comme en faveur de la désunion. L'importance du mouvement sera donc très minime, et quand le premier moment d'exaltation sera passé, ces Etats seront les premiers à se repentir d'une détermination trop hâtive.

Si nous avions une administration sage et énergique, il lui serait possible de forcer les Etats séparés à rentrer tranquillement dans l'Union sans effusion de sang. Mais nous avons pour président un homme sans idées arrêtées, un politicien sans principes, qui avoir pactisé avec les conspirateurs aggravera peut-être le péril par quelque maladresse. Le voici déjà mis en demeure par les démissions de l'avocat de district et du juge de la cour des Etats-Unis dans la Caroline du Sud. Une dépêche nous dit vaguement que M. Buchanan est opposé à la nullification. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

LA VIRGINIE POUR L'UNION.—Le gouverneur Letcher de la Virginie, averti de l'organisation des comités de sûreté sous la direction de l'ex gouverneur Wise, a déclaré qu'il considère les autorités régulièrement constituées de l'Etat comme capables d'affirmer et de maintenir ses droits soit dans l'Union soit en dehors de l'Union, et que son intention est de faire exécuter les lois et de soutenir la Constitution conformément à son serment, sans s'inquiéter si les conséquences en doivent retomber sur les perturbateurs de l'ordre en dehors de l'Etat ou dans ses limites.

LA LUTTE ENTRE LE MAIRE ET LE RECORDER EMERSON.—Un déplorable conflit existe en ce moment entre le maire de la ville et le recorder Emerson. D'après les rapports qui ont été publiés par différents journaux, il nous paraît que les torts sont réciproques, et la continuation de la lutte surtout sur le terrain où elle est engagée nous paraît de nature à compromettre la dignité des fonctions dont sont revêtus ces deux magistrats. Il nous semble que ces messieurs auraient pu faire décider le point en litige sur leurs attributions respectives par les autorités légales compétentes sans entraver l'action de la justice, ni porter atteinte à la liberté des prisonniers, dont l'élargissement aurait été ordonné par le seul magistrat qui ait autorité pour le faire, c'est-à-dire par le recorder.

RETOURS D'ELECTION.—Le vote dans la paroisse d'Est-Bâton-Rouge est comme suit: Bell 569, Breckinridge 490, Douglas 136. Pour le commissaire des travaux publics, Hébert 575, Kent 540, Sparks 49.

Dans la paroisse St-Martin, Bell a 567 voix, Breckinridge 572 et Douglas 30.

L'élection de Breckinridge dans l'Etat nous paraît certaine.

HAVANE.—Le steamer Empire-City, capitaine Baxter, parti de New York le 30 octobre et de la Havane le 5 novembre, est arrivé hier matin.

Un grand nombre d'étrangers arrivent à la Havane et le port se remplissait de navires. Les journaux ne contiennent rien de nouveau.

MEXIQUE.—On a reçu à la Havane des nouvelles de Vera Cruz jusqu'au 26 octobre. La prise de Guadalajara par l'armée libérale est confirmée. L'assaut a été donné le 15, à six différents points par colonnes de 1,500 hommes chacune. Le combat a été acharné, et il a fallu emporter à la baïonnette les ouvrages de l'ennemi. Une correspondance dit que le général Castillo qui commandait la place et 79 de ses officiers ont été faits prisonniers par Ortega et ensuite fusillés. On attribue cette exécution à leur résistance désespérée qui a prolongé l'effusion du sang au delà des bornes prescrites par les lois de la guerre.

EUROPE.

Par le Persia et l'Adriatic, partis d'Europe le 25 octobre, on a reçu les nouvelles suivantes:

L'empereur Napoléon a tenu un conseil militaire avec tous les maréchaux de l'empire, dans le but d'arrêter un plan pour la formation d'une nouvelle armée de réserve.

La conférence des souverains à Varsovie s'est brusquement ajournée le 26, à cause de la maladie de l'impératrice douairière de Russie.

Un article du journal L'opinion nationale, de Paris, a causé une sensation assez vive. La conférence de Varsovie y est représentée comme une conspiration de la part des gouvernements contre la France, et l'Angleterre est accusée de [illegible] se poser en arbitre. Selon ce journal l'Autriche propose d'entrer en négociations avec la France pour résoudre pacifiquement la question italienne. Elle ne recourra aux armes que selon la contenance qu'on lui opposera.

Le texte de la protestation de la Russie contre la conduite de la Sardaigne a été publié; les termes en sont très forts.

Lord John Russell a adressé de son côté au gouvernement sarde une nouvelle note, dans laquelle il le prémunit contre les dangers d'une attaque dirigée contre l'Autriche pour l'affranchissement de la Vénétie. Il rappelle à Victor-Emmanuel qu'il est engagé par le traité de Zurich et qu'en le violant il s'exposerait à se voir exposé à perdre la Toscane et les Romagnes. Il avertit le comte Cavour de ne pas se faire illusion au point de compter sur l'appui de la France, parce que les grandes puissances de l'Europe ont intérêt à maintenir la paix et que l'Angleterre a des intérêts à défendre dans l'Adriatique.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le pavillon à palmes arboré.

Charleston, 8 novembre.—La barque américaine James Gray, appartenant à MM. Cushing, de Boston, et amarrée à notre wharf, a, en conséquence des instructions de ses propriétaires, hissé à sa corne le pavillon à palmes. Ce pavillon a été salué de la terre par une salve de 15 coups de canon.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle décisive de la Columbia à l'égard des mouvements sécessionistes. Dans toutes les parties de l'Etat le peuple manifeste un vif désir de voir la sécession du Nord avec le Sud.

ELECTION PRESIDENTIELLE.

Le Missouri en faveur de Douglas.

St-Louis, 8 Nov.—Les retours d'élection des comtés de l'intérieur du Missouri nous arrivent lentement. Douglas a jusqu'à présent une majorité imposante et il est certain qu'il emportera l'Etat.

Mississippi.

Louisville, 8 Nov.—Winston, comté très populeux de l'Etat du Mississippi, a voté pour Breckinridge. Voici les résultats officiels des votes de ce comté: Breckinridge, 831; Bell, 309; Douglas, 3. La majorité de Breckinridge sur Bell est de 522 votes.

Le comté de Maxubee a donné à Breckinridge une majorité sur Bell de 263 voix.

Nota.—Il ne nous est pas possible de donner de plus amples nouvelles télégraphiques à cause de l'interruption des lignes Est et Ouest.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.—Nous commençons aujourd'hui la publication d'un roman intéressant dû à la plume populaire de M. EMMANUEL GONZALÈS. *Les Sabotiers de la forêt noire*, tel est le titre de cet ouvrage, contenant de curieuses esquisses de mœurs, et l'action dramatique y est habilement conduite.

EQUIPAGE A SUCRE DU DR LEFEBVRE.—Le succès des chaudières cannelées du Dr LEFEBVRE a été établi d'une manière éclatante par les expériences faites l'hiver dernier à l'habitation de M. Valery Landry, près de Donaldsonville. Les chaudières du nouveau système ont été montées, il y a quelques mois, à l'habitation de Mme Vve L. A. Lacoste, dans la paroisse de la Pointe-Coupée, et nous sommes heureux d'annoncer que les magnifiques résultats obtenus chez M. Landry ont été dépassés chez Mme Lacoste.

M. L. V. GOSSERAND, gérant de l'habitation, dans une lettre adressée à M. A. Granguard, qui nous l'a obligeamment communiquée, écrit à celui-ci: "Le nouvel équipage à chaudières cannelées du Dr LEFEBVRE, (il y a quatre chaudières), monté chez Mme Vve L. A. Lacoste, a parfaitement fonctionné; nous y avons fait, en 26 heures, avec de mauvaises cannes vertes et du bois assez inférieur, même pourri, *quatorze* boucauts de sucre. L'équipage a été monté par M. O. W. CHEASE, de la Pointe-Coupée."

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'un même moment, sur une habitation voisine, on faisait à peine, dans les mêmes conditions et avec un équipage de la force de celui de M. Lefebvre, cinq ou six boucauts de sucre par vingt-quatre heures. La différence est grande, on le voit, et toute en faveur du nouveau système.

Maintenant que l'expérience a démontré d'une manière concluante les avantages extraordinaires qu'offrent les chaudières cannelées, sous le double rapport de l'économie de combustible et de la rapidité de fabrication, nous nous attendons à les voir adopter par tous les planteurs intelligents et amis du progrès. Le nouvel équipage a les mêmes proportions que les équipages ordinaires; il ne diffère de ceux ci que par la forme de la maçonnerie qui, au lieu d'être simplement circulaire, doit être cannelée de manière à suivre les courbes ondulantes de la chaudière. Des essais réitérés ont prouvé que cette disposition de la maçonnerie est indispensable, parce qu'elle répartit la chaleur d'une manière égale sur toute la périphérie de la chaudière.

M. Lefebvre a déjà reçu plusieurs commandes pour la prochaine récolte; il est maintenant en mesure de les remplir, la fonderie de Cincinnati avec laquelle il a conclu un marché pour la fourniture de ses chaudières, ayant terminé ses préparatifs et pouvant, dès aujourd'hui, suffire à toutes les demandes, quels que soient les nombres désirés. Encore quelques années et les chaudières en usage à cette heure auront complètement disparu pour faire place à celles du système Lefebvre qui répondent si admirablement aux exigences particulières de la fabrication du sucre en Louisiane.

BILLARDS ET CONFISERIE.—M. E. AYNAUD & Cie viennent de faire l'ouverture de leurs billards, dans la salle d'Orléans. La vogue de cet établissement ne fera que croître, grâce aux mesures intelligentes prises par les propriétaires.

Aynaud & Cie, à qui appartient la confiserie située au coin des rues Royale et Orléans, sont également prêts à fournir les confiseries, pâtisseries, liqueurs, vins, sirops, etc, pour soirées, bals, mariages, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrivée et réception de l'hon. Stephen A. Douglas.—Une délégation des démocrates nationaux de la Nouvelle-Orléans et un grand nombre de citoyens ont reçu l'hon. STEPHEN A. DOUGLAS hier matin, à la gare du chemin de fer Pontchartrain. Lorsque les hurrahs prolongés qui avaient accueilli le défenseur ardent des droits du Sud eurent cessé, l'hon. PIERRE SOULÉ que la délégation avait chargé de porter la parole, a prononcé l'allocution suivante:

[illegible]

M. Douglas a répondu en ces termes:

[illegible]

Après le discours de M. Douglas, le cortège s'est mis en marche et a accompagné l'honorable sénateur au St-Charles Hotel. [illegible]

A peine entré à l'Hôtel, M. Douglas a dû se présenter à la foule qui le redemandait, et a prononcé quelques paroles que l'auditoire a couvert d'applaudissements. [illegible]

Théâtre de l'Opéra.—Nous apprenons que M. Douglas et sa dame assisteront à la représentation de samedi soir.

Conseil de Ville.—Le Conseil des Assistants-Aldermen s'était ajourné hier soir par respect pour la mémoire de son dernier secrétaire.

[illegible]

Le maire et le recorder Emerson.—[illegible]

Renvoyé au Grand Jury.—Deux individus, [illegible]

Incendie dans la rue Bacchus.—Hier soir, [illegible] à deux étages, rue Bacchus entre Clio et Erato et appartenant à M. Shaw, principal de "Pike School", a été détruite par le feu. Cette maison était assurée et valait $2000.

Enquête de meurtre.—Le coroner Beach a tenu hier une enquête sur l'affaire Barney McGuire, qui est mort à l'hôpital de charité, dimanche dernier, d'un coup de pistolet qu'il a reçu dans le côté gauche et qui a été tiré par [illegible] Brown, alias Scotty, à bord du steamboat Atlantic dans la soirée du 27 octobre. Les officiers D. Allen et Wm Scott qui ont arrêté Brown et M. T. F. Durrell, ont été interrogés, mais aucun d'eux n'a vu le fait. Deux des compagnons de McGuire, Frederick Brown et [illegible] Vickers, certifient que McGuire avait des craintes de Brown, parce qu'il avait frappé Brown à la tête le jour précédent; ils ont ajouté que Brown a suivi McGuire à bord de l'Atlantic et lui a tiré un coup de pistolet. L'évidence du crime ayant été reconnue, un verdict de meurtre a été rendu contre Brown, qui sera [illegible] qu'il peut prouver que McGuire et ses deux compagnons le suivaient lorsqu'il a fait feu sur lui.

Homicide.—Hier, à une heure et demie du matin, le célèbre Jim Porter a été tué par John Henry.

[illegible]

Cour du recorder Blache.—Le recorder assistant J. Fremaux a remplacé hier le recorder Blache qui n'a pu siéger pour cause d'indisposition.

[illegible]

Première Cour.—John Williams s'est reconnu coupable de larcin. [illegible]

TIR NATIONAL EN FRANCE.—Le tir national a commencé le 8 octobre à Vincennes et s'est prolongé plusieurs jours.

Nous lisons à ce sujet dans le *Moniteur*:

[illegible]

NOUVELLES D'ITALIE.

Voici le texte du Manifeste adressé par le roi Victor-Emmanuel aux peuples de l'Italie méridionale, à l'occasion de l'entrée des troupes piémontaises dans le royaume de Naples:

"Dans ce moment solennel pour l'histoire nationale et pour les destinées des Italiens, je m'adresse à vous, peuples de l'Italie méridionale, qui, après avoir, en mon nom, changé votre gouvernement, m'envoyez vos députations composées d'hommes pris dans toutes les rangs, de magistrats, de députés aux conseils municipaux, pour me demander le rétablissement de l'ordre, de la liberté parmi vous, et votre union à mon royaume.

[illegible]

"J'ai toujours donné, aux princes italiens qui ont voulu être mes ennemis, des conseils sincères, résolu, s'ils étaient vains, à aller au devant du danger que leur aveuglement faisait courir aux trônes et à accepter la volonté de l'Italie.

"J'avais en vain offert l'alliance au grand-duc avant la guerre. J'avais offert au Souverain-Pontife, dans lequel je vénère le chef de la religion de mes aïeux et de mes peuples, après la paix conclue, d'assumer le vicariat pour l'Ombrie et les Marches.

"Il était manifeste que ces provinces, contenues par le seul concours de mercenaires étrangers, si elles n'obtenaient pas la garantie du gouvernement civil que je proposais, se seraient tôt ou tard venues à la révolution.

"Je ne rappellerai pas les conseils donnés pendant plusieurs années au roi Ferdinand de Naples par les puissances. Les jugements qui dans le Congrès de Paris ont été portés sur son gouvernement préparaient naturellement les peuples à le changer, si les plaintes de l'opinion publique et les démarches de la diplomatie devenaient illusoires.

"J'ai fait offrir l'alliance à son jeune successeur pour la guerre de l'indépendance, et là encore j'ai trouvé les esprits rebelles à toute affection italienne et les intelligences aveuglées par la passion.

"C'était chose toute naturelle que les événements survenus dans l'Italie septentrionale et centrale soulevassent plus ou moins les esprits dans l'Italie méridionale.

"En Sicile cette inclination des esprits a éclaté par une révolte ouverte. On combattait pour la liberté en Sicile, lorsqu'un preux guerrier, dévoué à l'Italie et à moi, le général Garibaldi, accourut à son secours. Ils étaient Italiens: je ne pouvais, je ne devais pas les retenir.

"La chute du gouvernement de Naples a confirmé ce que mon cœur savait: combien est nécessaire aux rois l'amour, aux gouvernements l'estime des peuples.

"Dans les Deux-Siciles le nouveau régime s'est inauguré en mon nom. Mais quelques actes ont donné lieu de craindre que cette politique, représentée par mon nom, ne fût pas bien interprétée; toute l'Italie a craint qu'à l'ombre d'une glorieuse popularité, d'une antique probité, ne se renouât une faction, prête à sacrifier le prochain triomphe national aux chimères de son ambitieux fanatisme.

"Tous les Italiens se sont adressés à moi pour que je conjurasse ce danger. Il était de mon devoir de le faire, parce que dans l'état actuel des choses, ce ne serait pas de la modération, ce ne serait pas de la sagesse, mais de la faiblesse et de l'imprudence que de ne pas assumer d'une main ferme la direction du mouvement national dont je suis responsable devant l'Europe.

"J'ai fait entrer mes soldats dans les Marches et dans l'Ombrie en dispersant ce ramassis de gens de tous les pays et de toutes les langues qui s'y était réuni, nouvelle et étrange forme d'intervention étrangère, et la pire de toutes.

"J'ai proclamé l'Italie des Italiens et je ne permettrai jamais que l'Italie devienne le nid des sectes cosmopolites qui s'y donnent rendez-vous pour y tramer des plans ou de la réaction ou de la démagogie universelle.

Peuples de l'Italie méridionale,

"Mes troupes s'avancent parmi vous pour consolider l'ordre: je ne viens point vous imposer ma volonté, mais bien faire respecter la vôtre.

"Vous pourrez librement la manifester; la Providence qui protège les causes justes, inspirera le vote que vous déposerez dans l'urne.

"Quelle que soit la gravité des événements, j'attends avec calme le jugement de l'Europe civilisée et celui de l'histoire, parce que j'ai la conscience d'accomplir mes devoirs de roi et d'Italien.

"Ma politique ne sera peut-être pas inutile pour réconcilier en Europe le progrès des peuples avec la stabilité des monarchies.

"Je sais que je mets un terme en Italie à l'ère des révolutions.

"Donné à Ancône, le 9 octobre 1860.

"VICTOR-EMMANUEL.

"FARINI."

FAITS DIVERS.

—UN RÉGIMENT DE ZOUAVES.—Les zouaves de Chicago, dont on avait annoncé la dissolution, sont leur réunion trouvée dans les différentes villes du Nord et de l'Ouest, songent au contraire à compléter leur organisation et à se former en régiment. D'autres compagnies viennent de se joindre à la première, et bientôt on comptera huit dans les cadres de la nouvelle légion citoyenne.

—UNE CAVE HISTORIQUE.—Un journal de la Floride rapporte qu'une cave plus vaste que la célèbre "Mammoth Cave" du Kentucky, a été découverte dans le comté d'Alachua. Sur les parois du souterrain, on lit une inscription latine annonçant que les Danois ont visité cet endroit en 1050, et qu'en préfère, du nom de Marcus Polonus, qui les accompagnait, a tracé cette inscription de ses propres mains. Notre confrère ajoute que les Danois en question sont sans doute les mêmes que ceux qui se rendirent à Mexico, et dont Montezuma parla à Cortez, comme ayant exploré le pays 400 ans avant que Colomb mît le pied sur la terre d'Amérique.

On sait que cette question de la priorité des navigateurs scandinaves, dans la découverte du continent américain, a été plus d'une fois soulevée et s'appuie sur des documents très-sérieux. Si l'inscription de la Floride est authentique, ce serait une preuve décisive.

—UN GALION MEXICAIN.—Il vient d'arriver à Londres, du Mexique, une somme de 29 millions 300,000 fr. presque toute en argent. Cette dernière cargaison a fait événement. Une fois au port de Southampton, le trésor a demandé un travail de 7 heures pour son débarquement; il a rempli trente-six wagons du railway. Enfin, parvenu à Londres, cent chevaux et cinquante voitures l'ont transporté de la station à la Banque d'Angleterre. Sauf les anciens galions de Philippe II, jamais navire n'avait débarqué pareil poids d'or et d'argent.

—On nous écrit de Londres, 15 octobre:

"Le 13 de ce mois, en chassant à courre, S. A. R. le comte de Paris a été heurté contre un arbre de manière à être fortement déplacé et renversé de son cheval. Dans sa chute le prince a eu le tibia brisé. La fracture est simple; elle a été immédiatement réduite. Aujourd'hui S. A. R. est aussi bien que possible, comme l'ont constaté le docteur Izod qui a opéré la réduction et MM. Guéneau de Mussy et Fergusson qui ont vu le prince ce matin."

REMÈDE CONTRE LA CONSOMPTION.—Une dame de Toledo (Ohio), a été dernièrement guérie de la consomption en avalant six grenouilles par jour, pendant deux mois. D'abord, ce remède lui répugnait extrêmement. Petit à petit, sa répugnance s'apaisa; puis se changea en plaisir, si bien qu'aujourd'hui, quoique parfaitement guérie, elle continue à avaler, chaque matin, sa demi-douzaine de grenouilles vivantes, pour s'ouvrir l'appétit et se fortifier de plus en plus. Au dire de cette estimable dame, les grenouilles vivantes, pour la saveur et la délicatesse, l'emportent de beaucoup sur les huîtres, sans compter qu'elles sont plus appétissantes à la vue que ces dégoûtants bivalves.

—Le caveau des empereurs à Saint-Denis est aujourd'hui presque entièrement terminé. Il a été creusé au point milieu du chœur, en avant de l'ancienne crypte de l'église Saint-Denis, crypte dans laquelle les Bourbons avaient leur sépulture depuis Henri IV.

—Le nombre d'émigrants partis du Havre pour les pays transatlantiques, pendant le mois de septembre dernier, a été de 1,302.

Sur ce chiffre, 845 sont partis pour New York, 436 pour la Nouvelle-Orléans, et 49 pour Buenos-Ayres.

—Il paraît que le parti légitimiste se propose d'offrir à M. le général de Lamoricière une épée d'honneur. Ce projet ne pourra avoir d'exécution. On lit dans l'*Ami de la Religion*: "Au moment de mettre sous presse, nous recevons du ministère de l'intérieur l'avis que les souscriptions pour offrir une épée d'honneur au général de Lamoricière sont interdites."

Les Marches, l'Ombrie et la province de Viterbe, qu'occupent en ce moment les troupes sardes, comptent une population de 1,526,086 âmes. Pour le moment il reste à Pie IX: Rome et la Comarca, avec 326,564 habitants; la province de Civita-Vecchia, avec 20,701; celle de Velletri, avec 52,013; et celle de Frosinone, avec 153,569. En tout, 560,867 habitants.

—MORT CAUSÉE PAR LE CHLOROFORME.—Un négociant de Grosswardein (Hongrie) avait confié à un voiturier plusieurs caisses de drogues et d'épices arrivées de Vienne à conduire jusqu'à Klausenbourg. Il lui avait surtout recommandé des caisses où se trouvaient des bouteilles. Cet homme s'imagina qu'elles contenaient sans doute d'excellentes liqueurs, et, pendant une halte, il l'ouvrit et en tira une bouteille où se trouvait du chloroforme. Il en goûta, en fit goûter à six autres paysans, dont deux, qui en avaient pris davantage, s'endormirent à l'instant même. [illegible]

ROME, LA VENETIE

Et le rapport de M. le comte de Cavour.

Nous n'avons point, dans ces derniers temps, ménagé nos reproches, ni caché nos inquiétudes à propos de la politique du Piémont. Certes, nous aurions encore beaucoup à blâmer, et nos inquiétudes sont loin d'avoir complètement disparu; mais nous sommes heureux de reconnaître, dans le rapport fait par M. de Cavour au Parlement de Turin, au commencement de rupture avec l'anarchie et de retour aux idées de modération et de sagesse.

Dans ce document, la politique de l'indépendance italienne reste à l'ordre du jour, la politique d'aventure est désavouée.

Rome et la Vénétie étaient en effet les deux écueils redoutables où les ennemis de l'indépendance italienne attendaient l'ambition du Piémont. M. de Cavour vient de déjouer ces tristes espérances de l'esprit de parti, ou mieux, de l'esprit du passé. Il était temps, que l'homme d'Etat, un moment éclipsé, reparût, et entraînât à sa suite tous ceux que la peur de la révolution et de l'anarchie commençait à en éloigner.

M. de Cavour n'a pas eu de peine à démontrer qu'avoir la pensée d'aller à Rome malgré la France et de proclamer l'indépendance italienne du haut du Quirinal, quand le Quirinal est gardé par l'armée française, est un rêve extravagant, une sorte d'hallucination. Mais il ne s'est pas borné, et nous l'en félicitons, à montrer toute la folie de cette entreprise, il en a fait ressortir l'odieux avec éloquence, et la chambre s'est associée avec entraînement à la pensée du ministre, quand il a dit: "Toute intention de vouloir combattre les Français entraînerait l'Italie à sa ruine. Une si monstrueuse ingratitude imprimerait au front de notre patrie un stigmate affreux que de longs siècles de souffrances ne suffiraient pas à effacer."

Et lorsque M. de Cavour a ajouté: "La question de Rome n'est pas une de ces questions qui peuvent être réglées par l'épée," il a parlé en homme d'état après avoir parlé en homme de cœur, et Dieu veuille que sa parole soit bien comprise à la fois des catholiques et des ennemis du catholicisme! Non, l'épée ne peut régler une question qui touche aux croyances de deux cents millions d'âmes; et c'est non-seulement un affreux malheur, c'est encore un terrible non-sens quand on se bat et que le sang coule autour d'un trône qui représente de si petits intérêts moraux. Que les ennemis du catholicisme le sachent bien: ils ne détruiront pas la papauté, qui est une puissance morale, à coups de canon! Que, de leur côté, les catholiques ne s'y trompent point: ce n'est pas dans des combats heureux que la papauté retrouverait aujourd'hui sa grandeur et sa force. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on se convaincra que, dans les derniers événements, la victoire aurait plus affaibli et compromis le Saint-Siège que la défaite.

Au sujet de la Vénétie, M. de Cavour n'a pas été moins explicite qu'au sujet de Rome. Une tentative contre l'Autriche, malgré la volonté presque unanime des puissances étrangères, lui paraît téméraire et déraisonnable. Il va jusqu'à dire qu'une pareille entreprise mettrait non seulement en péril l'Italie, mais encore la cause de la liberté en Europe.

Tous les hommes sages seront de cet avis; les partis extrêmes seuls, et encore peut-être une infime minorité dans les partis extrêmes, ne voudront pas comprendre que la délivrance de Venise doit sortir logiquement de la régénération de l'Italie, et qu'il faut l'attendre du temps, qui, selon le proverbe, est aussi un galant homme.

Qu'on suppose l'Italie régénérée et l'esprit de nationalité, qui est encore la révolution devenu l'ordre, que serait la Vénétie, et que ferait l'Autriche? La Vénétie déshéritée aspirerait continuellement à rentrer dans la famille italienne, et serait toujours fatalement à l'état d'insurrection morale. L'Autriche, à son tour, en face de cette situation, serait forcée d'établir un éternel cordon sanitaire entre la Vénétie et le reste de l'Italie. Cette province de l'empire d'Autriche ne serait plus un Etat, elle serait un bagne. Le souverain serait aussi malheureux que les sujets. Cela pourrait il durer? Non, et il est évident que l'Autriche ne tarderait pas à demander à être débarrassée d'un tel fardeau.

Ainsi, l'indépendance complète de l'Italie est dans les mains des Italiens. L'œuvre commencée par la guerre, et qui serait aujourd'hui compromise par la guerre, sera achevée par la paix. Il ne s'agit pas maintenant de vaincre l'Autriche; il ne s'agit plus que de la convaincre. Sur ces deux points capitaux de la révolution italienne, Rome et la Vénétie, le Piémont, nous le lui avons dit à plusieurs reprises, avait inspiré des inquiétudes à ceux qui ne séparent point l'ordre de la liberté, parce qu'ils savent que la liberté qui, le désir, se sépare de l'ordre, se réveille dans l'anarchie. M. de Cavour l'a compris.

Nous ne savons pas encore l'impression qu'aura produite en Europe le rapport de M. de Cavour, mais il nous semble que cette impression a dû être favorable.

Patrie.

Ceux même qui ont une parfaite santé, ont besoin de toniques [illegible] L'AMER DE HOSTETTER [illegible]

Décédé, jeudi, 8 du courant, à 3 heures de l'après-midi, EDWARD E. PARKER, âgé de 75 ans. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Camp et Thalie.

Décédée, hier matin, à 6 heures, Mme veuve ANDRÉ BELMONT HENO, née Adélaïde Emelia Harna. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son gendre, Bernard Sanlay, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 3 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Claiborne, entre Gasquet et Canal.

Décédée, hier soir à 10 heures, à l'âge de 24 ans, mademoiselle HENRIETTE JAMET. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI, à 3 heures précises. Les amis et connaissances de la famille Jamet sont priés d'y assister sans autre invitation. Le convoi partira de l'encoignure des rues Royale et Bourbon, chez MM. Bernard et Girod.

Nelle-Orléans, le 9 novembre.

Les amis et connaissances des familles BOULLOSA et MONDIVERRI [illegible] AURELIA BOULLOSA.

SALLE D'ORLEANS.

BILLARDS, CONFISERIE.

NOUS annonçons au public et à nos amis L'OUVERTURE DES BILLARDS DE LA MAGNIFIQUE SALLE D'ORLEANS [illegible]. E. AYNAUD & Cie.

DEMANDE. On demande, dans une petite famille, une femme de couleur, sachant cuisiner, blanchissant et repassant. [illegible]

ON DEMANDE un jeune homme de 18 à 20 ans, intelligent, parlant l'anglais et le français, pour servir de garçon de magasin. [illegible]

MACARONI, Vermicelli.—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA jr, 62 et 64 Vieille Levée.

HUILE, Marbre, Vin, &c—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA jr.

AUX pharmaciens, distillateurs, &c—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA jr.

VIN, Vermouth, huile, &c—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA jr.

FRUITS CRISTALLISES—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA jr, 62 et 64 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Nuremberg du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Nuremberg du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE.

EN débarquement du navire Guttenberg du Havre—[illegible] CAMILLE LACOSTE.

EN débarquement du brick Valentine de Malaga—[illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, enc. Dumaine.

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

194, rue du Canal,

AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION

Près de la Statue de Clay,

[illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Dr THURBER,

DENTISTE.

CHAMBRE D'OPERATIONS.

90, rue Royale,

Entre Conti et St Louis.

SOIXANTE-UN MILLE cigares Brevas, Londres [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Rue Vieille-Levée, No 32.

ATTENDU par le E. W. Bourne, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO, 97, rue Royale.

EN débarquement du brick Venus de la Havane—[illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du navire Pacific—[illegible] CUSACHS & OGDEN, Enc. Royale et St-Philippe.

PRUNES SECHES—[illegible] L. E. DELUZAIN.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co.

TABAC DE LA HAVANE—[illegible]

ATTENTION.

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. AUSSI: 300 lots d'Habillements d'hiver.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes et souliers, habillements d'hiver, &c., qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de O. Lécoumont, Blache & Co, No 60 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

Le shérif procédera, aujourd'hui, à 4 heures et demie P. M., au No 29, rue Jefferson, 2me District pour le compte de la succession de César Boutet, à la vente du linge de corps à l'usage du défunt.

L'attention des acheteurs est appelée sur les vente [illegible] chemises, les toiles cirées, les nattes, [illegible] dus, ce matin, à 10 heures, dans la rue du Camp, No 36.

Le navire sarde MISSISSIPPI, capitaine Vallentre, venant de Marseille, est en déchargement au poteau 3me District.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises dans les cinq jours suivants, sinon, elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.

Toute réclamation pour casse ou autre devra être faite au comité de déchargement sur la Levée.

LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

AU PUBLIC.

Nlle-Orléans, 8 novembre 1860.

LE True Delta et l'Abeille de ce matin, annoncent que le recorder du Quatrième District est cause que j'ai fait feu sur Edward Dougherty. Je déclare qu'il n'y a pas eu entre le recorder Adams et moi, le jour de l'élection, un échange de paroles blessantes concernant en quoi que ce soit à Edward Dougherty et au sujet de votants intimidés aux polls. Je n'ai pas vu M. Adams intimider des votants tandis que j'étais au poll de la rue Jackson où il s'est tenu toute la journée.

La querelle entre Edward Dougherty et moi a commencé au poll de la rue Tchoupitoulas où je n'ai pas vu le recorder Adams.

GEO. S. WOOLLE.

SOCIETE DE BIENFAISANCE des Fils de la Louisiane.

UNE assemblée spéciale de cette société aura lieu dimanche prochain, 11 novembre 1860, à midi précis, dans la salle de l'encoignure Grands Hommes et Champs Elysées, Troisième District.

Les membres sont instamment priés d'y assister, car des questions de la plus haute importance pour la société doivent être soumises au meeting.

Par ordre du Président, E. R. DE LABARRE. AUG. LAROUE, Secrétaire.

Chasseurs à pied de la Louisiane.

PREMIERE COMPAGNIE.

Assention! — Ordre No 31.

Une assemblée générale des membres de cette Compagnie aura lieu dimanche prochain, 11 du courant, à l'Arsenal, rue des Remparts, à onze heures précises, pour affaires de la plus haute importance.

Par ordre. P. O. PEYROUX, sergent-major.

Chs ARROYO, adjudant.

OUVERTURE DE

SALON DE LUNCH.

ANCIENNE MAISON VINCENT.

DESBONS & BONNECAZE, Successeurs,

Encoignure Royale et St-Pierre.

CES messieurs informent leurs nombreux clientèle et le public en général, qu'ils feront aujourd'hui, 8 novembre, l'ouverture de leur Salon pour Lunch, [illegible]

AVIS. M. AUGER-REITER, professeur de PIANO, a l'honneur d'informer le public, qu'il reprendra ses leçons, à dater de ce jour, 7 novembre 1860. S'adresser pour les conditions, tous les jours, de 9 à 11 heures du matin. No 79, rue Toulouse.

AVIS. UN jeune homme connaissant les marchandises sèches et parlant le français, l'anglais et l'allemand désire entrer comme commis dans un magasin. Il fournira de bonnes recommandations. S'adresser par lettre au bureau de ce journal.

Librairie religieuse, classique et scientifique, ornements d'Eglise et grande variétés.

CH. GUERRINEAU, Agent.

167, Enc. des rues Royale et Orléans, 167

REÇU par les navires Nuremberg et Guttenberg du Havre, un très grand assortiment d'articles pour fleurs artificielles et autres, [illegible]

A LOUER. Une maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues Erato et Apollo. [illegible] E. SAINPOLIS.

Cigares d'Allemagne. REGALIA, Imperiales, Conchas, Trabucos, etc., à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17.

Paniers en [illegible]. A VENDRE par C. L. BRAUER & SCHONFELD.

Esprit de Vinaigre. EN débarquement [illegible] C. L. BRAUER & SCHONFELD.

DE première qualité, en débarquement du navire Ernest Moritz, arrivé de Brême, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17.

TABAC—100 balles tabac pour cigares et fumer, en débarquement du M. Barbour et du Tocoon, arrivés de la Havane, à vendre par E. TROISGROS.

EN débarquement du navire Guttemberg du Havre: [illegible] E. DECHAMPS, 39, rue St Louis.

REÇU par le John Carver de Bordeaux—[illegible] CHAUDET & NÉE, rue Royale, 147 et 149.

REÇU par le Mount Vernon de Marseille—[illegible] CHAUDET & NÉE.

ATTENDU par le navire Sardo Mississippi, de Marseille—[illegible] CHAUDET & NÉE, rue Royale, 147 et 149.

ATTENDU par le navire Espagnole Laura, de Barcelone—[illegible] CHAUDET & NÉE, rue Royale, 147 et 149.

POMMES DE TERRE—[illegible] CUCULLU & JULIAN, 39 (ci-devant 14) rue Poydras.

BEURRE—20 caisses beurre patenté de P. Giraud & Co, en boites de 1 lb et 1½ lb, à vendre par B. TURPIN, 55 rue Vieille Levée.

PETARDS—250 caisses, à vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée.

SAFRAN d'Espagne—[illegible] BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée.

CONFITURE de Guimauve—[illegible] BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée.

MACARONI, Vermicelli—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

AMANDES, Cèdrat, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson.

HUILE—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

VERMOUTH, Casis, Punch—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

OLIVES, capres, cornichons—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

CHOIX de véritables cigares de la Havane—[illegible] GUMA & MASICH, No Tchoupitoulas, No 20.

PAR navire Montréal de Marseille—[illegible] J. N. CURIEN, rue Toulouse, No 20.

AIL—[illegible] FATJO & BRUNABO, Rue Vieille Levée, Nos 34 et 36.

EN débarquement du navire Johannisberg, du Havre—[illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 80, Vieille Levée.

RAISINS DE COTINTHE—[illegible] E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

EN débarquement du navire Bamberg, arrivé du Havre—[illegible] X. LAMBERT, No 88 ancien 62, rue des Magasins.

A vendre en débarquement du navire John Carver arrivé de Bordeaux—[illegible] J. N. CURIEN, rue Toulouse No 20.

EN débarquement du navire Jno Carver de Bordeaux—[illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

ATTENDU par le navire Mount Vernon, de Marseilles—[illegible] BEULATOUR & Co, 38, rue Vieille-Levée.

HUILE de graine—[illegible] BERNARD TURPIN.

U. LAROUSSINI & CO.,

137.......RUE DU CANAL.......137

ET

Encoignure Baronne et Poydras.

GRANDS SACRIFICES EN

MARCHANDISES SECHES.

REÇU tout récemment par le navire Johannisberg du Havre et par le steamer de Soto de New-York, un grand assortiment d'articles riches ainsi que pour ménages, la plus grande partie acheté aux encans, seront vendus aux prix les plus bas possibles,

Lundi 5 novembre.

[illegible]

RIDEAUX BRODES en BABINET et MOUSSELINE.

[illegible]

COUVERTURES

blanches et grises de 3½ points.

KERSEYS, LOWELL, KENSEY LAINE, ETOFFES RAYEES, LINSEYS,

que nous vendrons à très bas prix pour du comptant.

U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal, et Encoignure Baronne et Poydras.

L'AMER STOMACHIQUE

Végétal et fortifiant,

DE CROOKES,

COMPOSÉ D'HERBES AROMATIQUES,

PAR UN MEDECIN EMINENT.

Protège le système contre les fièvres accablantes qui sévissent dans notre climat.

[illegible]

CINQ CENTS DOUZAINES, à vendre par B. TURPIN, Rue Vieille Levée, No 55.

COUVERTES! COUVERTES!

REÇU par les navires Athens et Alice Ball, de Bordeaux [illegible] TURCOTTE & BLANCAUD, No 83, rue du Canal et coin Chartres et Ste Anne.

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, [illegible] ROMANEE CONTI, CLOS VOUGEOT, CHAMBERTIN, [illegible]

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860. LAFFITTE & DEFFARGE, No 131, rue Royale.

COLS

AU CROCHET, IMPERATRICE.

THEO. DANZIGER

230 Enc. Royale et St-Philippe 230

VIENT de recevoir quelques-uns de ces magnifiques cols [illegible]

Poisson nouveau.

EN débarquement du navire "North America" arrivé de Boston: [illegible]

FRED. AVET. Rue Vieille Levée, Nos 30 et 31, entre Bienville et Conti.

JAMES M. PUTNAM. Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. Facteur de Coton et de Sucre, EXPEDITEUR ET COMMISSIONNAIRE. No 61, rue Carondelet.

Couturières en robes demandées. PLUSIEURS bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi chez Mme. LEVY, encoignure Carondelet et Canal, au-dessus de la Banque du Crescent-City-Bank.

Demande de domestique. ON demande à louer une bonne domestique de couleur sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser rue du Canal No 85.

FROMAGES—[illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

CONFITURES de Baltimore—[illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

REÇU par les navires Senator Iken et Magdalene, de Brême—[illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

BAY RUM—[illegible] S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

MAIS—[illegible] F. A. GONZALES & Co, rue Vieille Levée, Nos 75 et 77, anciens 46 et 47, entre Conti et Bienville.

MAIS—[illegible] F. A. GONZALES & Co.

AVOINE—[illegible] F. A. GONZALES & Co.

AVOINE pour plant—[illegible] F. A. GONZALES & Co.

BLE ET SEIGLE, [illegible] F. A. GONZALES & Co.

CHANDELLES de Paraffine, [illegible] BERNARD TURPIN, 55, rue de la Vieille Levée.

WHISKY d'Irlande, [illegible] BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

POIVRE noir—[illegible] BERNARD TURPIN.

MUSCADE—[illegible] BERNARD TURPIN.

HUILE de graine—[illegible] BERNARD TURPIN.

CANELLE—[illegible] BERNARD TURPIN.

AMANDES—[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

SARDINES—[illegible] FREAU & COUTURIE, rue Gravier, Nos 31 et 33.

ATTENDU par le navire Geo. W. Bourne, de Bordeaux: [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co, 97, rue Royale.

POUR PORT-AU-PRINCE ET ST MARC—Haïti,

—Devant partir incessamment.—

Le steamer JASPER, capt. J. M. Raymond, est actuellement stationné au bas du wharf du gouvernement, recevant fret et passagers.

Les émigrants dont le passage est gratuit sont priés de venir se faire enregistrer.

Changement de domicile.

E. PRIOLLAUD, HORLOGER ET BIJOUTIER, A transporté son magasin No 1, Rue Caro ndelet, No 1. Fait toutes les réparations de montres et de bijouterie. Bijouterie en cheveux.—Fait sur commande.

M. F. BERNARD, peintre,

ETANT de retour à la Nlle-Orléans, s'est établi au No 148, rue de la Douane, à l'angle de la rue Dauphine. [illegible]

Société de Musique Classique.

LE 25 octobre, à une assemblée de la Société de Musique Classique il a été décidé qu'une série de six concerts sera encore donnée cet hiver.

[illegible]

R. McDowell, président, rue Gravier, No 36. Comte Méjan, vice-président, rue Bourbon, No 75; Chas Engstfeld, secrétaire, rue Union, No 20; Louis Fiderit, trésorier, rue Union, No 20.

Nlle-Orléans, 1er novembre 1860.

LEON LAUGRIN,

AVOCAT,

Licencié de la Faculté de Droit de Paris,

Office 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

REDACTION d'actes sous seing privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau: de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P. M.

AVIS.

FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont formé une Société pour le commerce des marchandises sèches et de la draperie, sous la raison sociale de

LAZARE, LEVASSEUR & Co.

Leur siège d'affaires sera pour la DRAPERIE, Nos 8 et 10, rue de Chartres, et pour les marchandises sèches, Linge, Bonnets et Chapeaux, à la MAISON ROUGE, sur la Levée.

F. LAZARE, P. LEVASSEUR, H. DEMOUY, J. L. AUBERT, en Commandite.

[illegible]

AVIS AUX DAMES.

Un phénomène dans les annales du commerce des marchandises sèches!

LAZARE, LEVASSEUR & Co,

[illegible]

10,000 mètres de barège anglais,

Qu'ils offrent à

10 CENTS LA YARDE.

[illegible] LAZARE, LEVASSEUR & Co, Maison Rouge sur la Levée, près du marché aux viandes.

NOUVEAU MAGASIN.

J. LUDOWIG, Marchand Tailleur,

ci-devant RUE ROYALE.

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il a ouvert un magasin de nouveautés pour habillements d'hommes, au No 112, rue COMMUNE, entre les rues St-Charles et Carondelet.

Stock de Nouveautés

Pour habillement d'hommes.

[illegible]

ST-AMAND & ST-CYR,

57......RUE BOURBON......57

ANNONCENT respectueusement aux dames qu'ils feront LUNDI, 15 COURANT, l'ouverture de leur assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, [illegible]

NOUVEAU MAGASIN,

FOURNITURES DE TAILLEURS

DUMAS Frères,

136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

[illegible]

TRANSFERT DE MAGASIN

NOUS informons nos amis et les acheteurs en général, que nous avons transporté notre magasin au No 13, rue de Chartres, entre les rues Douane et Canal, [illegible] A. STURZENEGGER & Co.

A vendre,

UNE machine avec son manège, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres.

MONSIEUR J. A. STOUSE se retirant de notre maison, Monsieur ADOLPHE ODIER en continue seul les affaires en son nom personnel. ADOLPHE ODIER & Co. Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1860.

COUVERTURES FRANÇAISES

De 3 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitants et égales à toutes celles qui sont importées. C. A. BARRIERE & BRO., rue du Canal, No 136, Batiesse Touro.

Demande de professeur.

ON a besoin, à l'Institution de St-Jacques, d'un professeur de français qui se chargerait des classes élémentaires. S'adresser par lettre à M. L. Montlezin, Couvent Post-Office, paroisse St-Jacques, Louisiane.

PARFUMERIE.

LA maison LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public qu'elle vient de recevoir son complément d'assortiment de parfumerie française, consistant en:

Eau de Cologne, Vinaigre de toilette, Eau dentifrice, Poudre dentifrice, Pour blanchir la peau, Poudre de riz, Pour adoucir la peau, Huile, Savons de famille, Teinture pour les cheveux. [illegible]

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir: [illegible]

J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Eglantine, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: [illegible] C. GAVAGOGA, 116, rue Royale.

Nouvel établissement de Fournitures de Bureaux

DE

T. FITZWILLIAM,

76..........Rue du Camp..........76

L'assortiment de cet établissement est maintenant complet, et l'on pourra y trouver tout ce qui est nécessaire aux bureaux—le tout de MEILLEURE QUALITÉ et à des prix très modérés.

UN BEL ASSORTIMENT DE

Papier à lettre anglais et français

POUR LA POSTE ET POUR BILLETS,

Venant d'être reçu et auquel on appelle particulièrement l'attention des maisons de commerce qui sont en relation d'affaires avec l'Europe.

PLUMES D'OR, DE FOLEY,

En magasin, un grand assortiment de ces admirables plumes.

On appelle spécialement l'attention sur les plumes destinées aux banques et dont il y a trois qualités—la fine moyenne et l'extra fine, bonnes pour toutes les écritures.

PAPIER A ECHANTILLON POUR COTON, 40 x 48 et 44 x 60,

De la meilleure couleur et qualité.

Le consigné désire surtout assurer la clientèle des FACTEURS ET DES COMMISSIONNAIRES DE COTON et il les prie de venir examiner son stock.

T. FITZWILLIAM, Marchand de fournitures de bureaux, imprimeur et fabricant de livres de comptes. 76, rue du camp.

L. BOUDRO.

Successeur de J. VINCENT.

Encoignure Canal et Carondelet.

A l'honneur d'informer les dames et ses clients que LUNDI, 15 courant, il ouvrira son

Salon de Lunch pour Dames

où l'on trouvera constamment, pendant l'hiver, une variété de mets froids tels que:

GALANTINES TRUFFEES, DAUBES FROIDES, JAMBONS, SAUCISSONS de LYON, PATES TRUFFEES etc. Aussi CHOCOLAT, CAFE, CREMES A LA GLACE, BISCUITS GLACES, VINS DE TOUTES SORTES et UNE VARIETE de METS CHAUDS préparés par M. BOUDRO.

M. BOUDRO sollicite respectueusement une continuation du patronage libéral qui a été accordé jusqu'à ce jour à la maison VINCENT.

Toutes les commandes pour SOIREES, MARIAGES, BANQUETS, SOUPERS, DEJEUNERS et DINERS seront exécutées de la manière la plus satisfaisante.

Les ordres pour la campagne seront également remplis avec exactitude et promptitude.

Leçons de chant et de piano.

Mme DE LATOUR-VERIE,

QUI a rempli l'emploi de première chanteuse au théâtre d'Orléans, offre ses services aux familles comme professeur de chant et de piano. S'adresser rue Du Maine, No 128 entre Dauphine et Bourgogne.

AUX MARCHANDS D'OISEAUX ET AU PUBLIC EN GENERAL.—M. DURIEUX [illegible] M. PELÉ, 125, rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre.

160 balles tabac de la Havane en feuilles, première qualité, pour capes et tripes, débarquant du packet Maj Barbour, et à vendre par EDWARD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas No 6 enc Commune.

480,000 cigares de la Havane, [illegible] EDWARD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6 enc Commune.

AVIS AUX DAMES.

Maison de confection pour Robes, Mantelets, etc, et atelier pour habillements d'enfants.

MME TOURNERY, venant de recevoir les dernières modes de Paris, [illegible]

MEUBLES.

86 & 88......Rue Bienville......86 & 88.

M. DE BRUILLE a constamment en magasin un grand assortiment de MEUBLES DE CHOIX, [illegible]

BITTER DES ARABES.

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, [illegible] F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONONE, encoignure Royale et Dumaine, et J. A. LLAMBIAS, rue Espagne et Casacalvo.

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, [illegible] E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

A reçu par les derniers arrivages un grand assortiment de musique de piano et de chant, aussi, un grand choix de pianos de Herz et de Pleyel.

RESTAURANT D'EDWARD,

15, rue d'Union,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus sera ouvert le 1er NOVEMBRE PROCHAIN. La maison est commode et bien aérée, et la location est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. [illegible] EDWARD DENECHAUD.

1861

HEBERT & ESCOUSSE.

131, rue de Chartres.

ALMANACH

Pour la Louisiane.

A VENDRE

en GROS et en DETAIL chez

HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres.

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c, &c. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

AVIS.—DEPOT DE HARNAIS.

LA maison GUILBAUX & GIEFERS a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public [illegible]

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, [illegible] CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et BOUFFES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, VOILETTES, GUIPURE, &c, &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants. [illegible] J. DESBES JR, 69, rue de Chartres.

Véritables cigares de la Havane.

NOUS avons maintenant en magasin un assortiment complet de cigares de la Havane, [illegible] CABALLERO & SABALDO, No 65 Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

BAZAR de LUMIERE

6, RUE DE CHARTRES, (près Canal) 6

LA MEILLEURE HUILE DE CHARBON (n'a ni goût ni odeur) qui ait jamais été importée, elle n'émet ni odeur ni fumée et s'emploie sans danger. C'EST LA LUMIERE LA PLUS BRILLANTE, LA PLUS DOUCE ET LA PLUS ECONOMIQUE DU MONDE.

Prix $1 25 le gallon.

Aussi l'assortiment le plus complet et le plus varié de

Lampes pour huile de charbon

qui existe dans le Sud. LAMPES SANS PAREILLES POUR SUCRERIES ET HABITATIONS, et appareils de gaz. A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix, au No 6, rue de Chartres.

H. C. COVERT, Successeur d'ARTEMON HILL.

Avis de société.

A partir du 1er octobre 1860, j'ai associé à mes affaires mon fils, J. L. Bouny. Les affaires de la maison seront désormais Vve M. BOUNY & FILS.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1860. Vve M. BOUNY.

Les dames SEEUWS & DUMONT

Ont l'honneur d'annoncer aux Dames qu'à partir d'aujourd'hui, 1er novembre, elles seront installées dans leur nouveau magasin, RUE ROYALE, ENCOIGNURE BIENVILLE, ancienne maison de Mme ALBERT, et qu'elles feront l'ouverture, le 1 novembre, d'un grand choix de marchandises nouvelles qu'elles viennent de recevoir par la voie du Havre, et qui ont été choisies par Mlle SOPHIE SEEUWS elle-même, dans les premières maisons de Paris.

[illegible]

Les dames Seeuws & Dumont se recommandent au bienveillant patronage des Dames.

La maison Seeuws & Dumont demande des ouvrières pour la couture et la mode.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

LA ville de la Nlle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Moreau, de la rue Piety à la rue Independance.

Avis est par les présentes donné que les soussignés, commissaires d'estimation et d'assessement pour l'ouverture de la susdite rue, ont ce jour déposé leur Rapport au greffe de la susdite Cour, et que le dit Rapport sera présenté à la susdite Cour pour être confirmé le samedi, premier décembre 1860.

Nlle-Orléans, ce 29 octobre 1860. J. B. LEEFE, ALPH. MOREL, J. B. LEIZER.

LIQUIDATION!!

Pour cause d'agrandissement et changement de magasin.

LE soussigné a l'honneur d'informer sa clientèle et les dames en général, que, devant transporter son magasin dans le courant du mois, il offre à partir de ce jour, tout son stock d'importation française

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

ET AUX BENEFICES LES PLUS REDUITS:

Les nouveautés attendues pour ce pays par navire Nuremberg du Havre, et celles venant par steamer de New-York.

TROUBLÉ, 45, ancien 77, rue Royale, entre Conti et Bienville.

Mme TROUBLÉ a reçu un assortiment de Confection et de Robes.

FONDS DE MAGASIN,

No 8, rue Ste-Anne.

Maison PONTALBA, vis-à-vis la place Jackson.

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTÉ

L'ASSORTIMENT consistant en Parfumerie, Bonneterie, Coutellerie, Mercerie, Jouets d'enfants et objets de fantaisie. [illegible]

Pour Cordonniers.

L'élastique pour sealiers,

De la compagnie de GOOD YEAR

est arrivé et sera vendu [illegible] LEON PIERRE & Co, marchands de cuirs, 71, rue de Chartres.

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.

E. FAY & MASSON,

Rue de Chartres, Nos 29 et 161, entre Conti et St Louis.

M. E. FAY, [illegible] E. FAY & MASSON.

Charbon

Changement de local.

[illegible] P. E. WILLARD.

Charbon! Charbon!!

Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannel de Liverpool, [illegible] P. V. BERNARD.

HOTEL DES MARCHANDS,

A l'encoignure St Charles et Canal,

Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour.............$2
Par semaine............12

Pour les repas seulement, à par semaine.

BRET & HALLER, Propriétaires.

COLLEGE

Rue Dryades, entre Clio et Erato.

Dirigé par Charles Lavender.

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Commack à la Banque des Citoyens.

Boulangerie Star Mécanique,

Rue Thalie.

Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.

N. F. RICE, Propriétaire.

CONSTAMMENT en magasin—un grand assortiment de pains pour les cafés, biscuits à vin, biscuits crackel, ditto pic-nic, ditto à soda, [illegible] H. RODRIGUEZ, Boulanger.

Découverte importante.

Nouveau produit pour couvertures de maisons, steamboats, chars de chemins de fer, etc.

A l'épreuve du feu et de l'eau!

ON désire trouver un associé pour l'exploitation de cette découverte. [illegible] F. A. LETOURNEUR, 160, rue de la Douane.

J. AVET. P. AVET.

AVET, Frères.

EPICIERS

Aux Deux Sœurs,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée.

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 60, Vieille-Levée, [illegible]

DIVERS EN MAGASIN.—[illegible] E. DECHAMPS, 39, rue St-Louis.

A LOUER.

Une propriété, rue Bourgogne, encoignure Orléans. [illegible] ROCHEREAU & Co.

H. J. RIVET,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL, de Drogues, [illegible]

64, rue de la Douane,

entre Chartres et Vieille-Levée.

[illegible] B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.